

SAGE ESCAUT



ETAT DE LA RESSOURCE EN EAU

L'Escaut est constitué d'un réseau dense de cours d'eau, de milieux humides de milieux forestiers associés à des terrils. Ces milieux sont cependant menacés à différents titres :

- l'urbanisation au détriment des espaces agricoles et des milieux humides,
- les pratiques agricoles comme le drainage, le retournement des prairies en faveur des grandes cultures et l'utilisation de produits phytosanitaires. Ces pratiques favorisent les inondations et coulées de boue : ainsi la Selle, l'Ecaillon et la Rhonelle sont vulnérables en cas de fortes pluies,
- les problèmes de raccordement aux installations d'assainissement et de gestion des eaux pluviales, les rejets industriels sur l'Hogneau ou encore le creusement de mares.

Cela impacte fortement la qualité de l'ensemble des cours d'eau et de la ressource souterraine du territoire, laissant présager des risques pour l'alimentation en eau potable.

Le territoire ne connaît pas de soucis quantitatifs, mais il faut rester vigilant avec les effets à venir du changement climatique.

D'OU VIENT L'EAU POTABLE ?

Les prélèvements sur l'Escaut sont effectués à la fois dans les eaux superficielles et les eaux souterraines. L'eau potable est cependant exclusivement pompée dans les nappes phréatiques. Il existe 277 captages dont 153 sont destinés à l'alimentation en eau potable. En 2016, 26 millions de m³ ont été prélevés pour l'alimentation en eau potable, 0.64 millions pour l'agriculture et 6.3 pour l'industrie.

ASTUCES *Au quotidien, chacun de nous peut agir pour l'eau !*

- En économisant et réutilisant la ressource
- En limitant l'utilisation et le rejet dans l'évier des produits toxiques
- En réduisant les fuites d'eau chez soi
- En se raccordant à un système d'assainissement conforme
- En entretenant les espaces naturels et aquatiques autour de soi
- Mais surtout en s'informant et en sensibilisant sur la thématique.

Nom : Escaut

Nature : L'Escaut est un fleuve transfrontalier canalisé de Cambrai à la frontière belge, qui reçoit le Canal de Saint Quentin puis de nombreux affluents comme l'Ecaillon ou la Rhonelle, prenant naissance dans la forêt de Mormal.

Superficie : 21 860 km²

Réseau hydrographique : Les paysages qui l'entoure sont loin d'être homogènes : l'amont du canal de l'Escaut se situe dans une vallée plus ou moins humide, tandis que l'aval est fortement urbanisé et industrialisé, avec l'agglomération de Valenciennes.

La plaine de la Scarpe et de l'Escaut est quant à elle composée d'une forêt domaniale avec de nombreuses prairies humides.

A QUOI SERT LA FACTURE D'EAU QUE JE PAIE ?

L'eau est gratuite, c'est le service que l'on paie. Il permet de puiser l'eau, en majorité pour notre bassin Artois-Picardie, dans la nappe phréatique, de la rendre potable et de l'acheminer auprès des habitants. Il permet aussi d'amener nos eaux usées vers la station d'épuration pour la nettoyer avant de la rendre propre au milieu naturel.

En 2019, le prix de l'eau sur le secteur de l'Escaut s'élevait à 5.18€/m³, une augmentation de 100% par rapport à 1996, due en majorité à l'assainissement. La consommation par ménage s'élève quant à elle à 70.56m³/an (inférieure à celle sur le bassin, de 78.87m³/an). Les redevances attribuées à l'agence de l'eau qui apparaissent sur les factures d'eau (l'une pour l'eau potable et l'autre pour l'eau usée), permettent à l'agence de financer des projets d'intérêt généraux visant à préserver ou améliorer la ressource en eau.

QUE PREVOIT LE PROCHAIN SDAGE ?

Le Schéma Directeur d'Aménagement et Gestion des Eaux 2022-2027 prévoit d'améliorer la qualité pour l'ensemble des eaux superficielles, parfois seulement sur certains polluants comme les produits phytosanitaires pour la Trouille ou l'Hogneau. LE SDAGE a également pour objectif de gérer les eaux pluviales sur la station d'épuration de Saint-Aubert ou Caudry, ou encore de mettre en place des pratiques agricoles pérennes pour lutter contre l'érosion, très présente sur le territoire.

Les investissements nécessaires pour améliorer l'état de la ressource sont de 123 millions d'euros.

COMMENT PARTICIPER ?

Rendez-vous sur www.agissonspourleau.fr, votre avis compte pour l'avenir de l'eau !

